

ÉLECTRICITÉ | Ce qu'il faut retenir de la conférence NOME

Créée depuis 2011 par application de l'article 21 de la loi NOME, la conférence éponyme de l'Eure présente chaque année le programme pluriannuel d'investissement d'Enedis mais aussi du SIEGE 27 sur les réseaux du département. Elle tend à établir une vision partagée, cohérente et convergente des investissements et des programmes. Cette année la conférence s'est tenue le 19 septembre en présence de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Eure.

Pour rappel, le renouvellement du Contrat de Concession entre les parties a été signé le 23 décembre 2020. Les trois grands secteurs géographiques identifiés en 2014 pour évaluer la tenue de la tension électrique sur les réseaux sont maintenus et la démarche évaluative peut être poursuivie selon les mêmes critères.

Des points forts ont été relevés concernant dans la stratégie d'investissement d'ENEDIS et du SIEGE 27. En effet, il a été mis en évidence que les volumes financiers engagés par les deux parties sur la période 2019 - 2021 restent à un niveau élevé et atteignent pour 2021 56,4 millions d'euros hors taxes (33 M€ HT pour Enedis et 23,4 M€ HT pour le SIEGE 27).

Aussi il est souligné que les coordinations exécutées entre le SIEGE 27 et ENEDIS sont efficaces et porteuses de résultats.

Les programmations du SIEGE 27 annoncées en conférence s'achèvent quasiment l'année suivante tandis qu'ENEDIS réalise sa programmation sur trois ans en adaptant son programme en fonction des contraintes d'exploitation.

Dernier point important à souligner, Enedis et le syndicat ont prévu une inscription budgétaire de près de 50M€ pour l'amélioration du réseau en 2022 (27,7 M€ pour ENEDIS et 21,6 M€ pour le SIEGE 27). En 2023, les volumes financiers devraient s'élever respectivement à 29,9 M€ pour Enedis et 22,5 M€ pour le SIEGE 27.

Publié le 24 octobre 2022